

DIPLÔME D'ÉTAT
D'ARCHITECTE
CONFÉRANT
LE GRADE DE
M A S T E R 1

2016/17

SOMMAIRE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE	p. 2
PRÉSENTATION DU 2 ^{ème} CYCLE	p. 4
PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT.....	p. 8
COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT.....	p. 9
CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME DE LICENCE.....	p. 12
SECOND CYCLE	p. 16
THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT	p. 18
ENSEIGNEMENTS THÉMATISÉS SEMESTRE 7	p. 20
ENSEIGNEMENTS NON THÉMATISÉS SEMESTRE 7.....	p. 24
ENSEIGNANTS SEMESTRE 7	p. 26
ENSEIGNEMENTS THÉMATISÉS SEMESTRE 8.....	p. 28
ENSEIGNEMENTS NON THÉMATISÉS SEMESTRE 8	p. 32
ENSEIGNANTS SEMESTRE 8.....	p. 33
ANNUAIRE ADMINISTRATIF	p. 36

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016 / 17

MASTER S7 - S9

	PROJET	COURS
02.09 - 17.09	INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES COMMISSION DE FIN DE DROITS À INSCRIPTION	
15.09	16h - RÉUNION D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ ENTRANTE	
19.09 - 24.09	SEMAINE D'ACCUEIL - INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES CYCLES LICENCES ET MASTER	
PREMIER SEMESTRE : 26.09.16 → 28.01.17		
26.09 - 01.10	1 - RENTRÉE PROJET	1 - RENTRÉE COURS
03.10 - 07.10	2	
10.10 - 15.10	3	
17.10 - 22.10	4	
24.10 - 29.10	5	
31.10 - 05.11	6 (MARDI 01.11 FÉRIÉ)	
07.11 - 12.11	7 (VENDREDI 11.11 FÉRIÉ)	
14.11 - 19.11	8	
21.11 - 26.11	9	
28.11 - 03.12	10	
05.12 - 10.12	11	
12.12 - 17.12	12	
VACANCES DE NOËL DU 18.12.16 AU 01.01.17 INCLUS		
02.01 - 07.01	13 - FIN DES COURS	13 - RENDU DU MÉMOIRE
06.01		
DATE LIMITE DE REMISE DE DOSSIERS DE CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS NON-EUROPÉENNES ET SCANDINAVES		
09.01 - 14.01	14 - EXAMENS	14 - SOUTENANCE MÉMOIRE
16.01 - 21.01	15 - SEMAINE BLANCHE	15 - SEMAINE BLANCHE
SAMEDI 21.01		
TEST D'ESPAGNOL, D'ITALIEN ET D'ALLEMAND POUR LES CANDIDATS À UN SÉJOUR D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER EN 2017/18		
23.01 - 28.01	16 - RENDU PROJET	16 - RENDU PROJET
28.01	JOURNÉE PORTES OUVERTES	
30.01 - 05.02	INTER-SEMESTRE - STAGE	
06.02 - 11.02	INTER-SEMESTRE - STAGE	
14.02 → 16.02	INTER-SEMESTRE - STAGE	
20.02 - 25.02	INTER-SEMESTRE - STAGE	
21.02 À 14H		
RÉUNION ADMINISTRATIVE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN ÉCHANGE AU 2ème SEMESTRE		
24.02 À 16H		
RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN ÉCHANGE AU 2ème SEMESTRE		
SAMEDI 25.02		
RATTRAPAGE 1^{ER} SEMESTRE RATTRAPAGE MÉMOIRE		

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016 / 17

MASTER S8 - S10

PROJET	COURS
SECOND SEMESTRE : 27.02.17 → 08.07.17	
27.02 - 04.03	1 - RENTRÉE COURS ET PFE
28.02 DATE LIMITE DE REMISE DE DOSSIERS DE CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS UE ET NON-UE	
06.03 - 11.03	2
13.03 - 18.03	3
20.03 - 25.03	4
27.03 - 01.04	5
VACANCES DE PRINTEMPS DU 02.04.17 AU 17.04.17 INCLUS	
18.04 - 22.04	6
24.04 - 29.04	7
01.05 - 06.05	8 - (LUNDI 01/05 FÉRIÉ)
08.05 - 13.05	9 - (LUNDI 08/05 FÉRIÉ)
15.05 - 20.05	10
22.05 - 27.05	11 - (JEUDI 25/05 FÉRIÉ - ASCENSION)
29.05 - 03.06	12
05.06 - 10.06	13 - FIN DES COURS (LUNDI 05/06 FÉRIÉ - PENTECÔTE) RENDU MÉMOIRE D'ÉTAPE
12.06 - 17.06	14 - EXAMENS - SOUTENANCE MÉMOIRE D'ÉTAPE
19.06 - 24.06	15 - SEMAINE BLANCHE
26.06 - 01.07	16 - RENDU DE PROJET
03.07 - 08.07	VENDREDI 07.07 RATTRAPAGE 2ÈME SEMESTRE ET RATTRAPAGE MÉMOIRE D'ÉTAPE
04-05-06-07.07	SOUTENANCES PFE
01.08 - 27.08	FERMETURE ESTIVALE DE L'ENSAPLV
04.09 - 09.09	SOUTENANCE MÉMOIRE D'ÉTAPE ERASMUS

PRÉSENTATION DU 2ème CYCLE

OBJECTIFS

Le second cycle doit permettre à l'étudiant de maîtriser une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture; la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux; la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

Mais également de se préparer aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture et à la recherche en architecture (art. 4 de l'arrêté du 20 juillet 2005).

Pour l'école, ces finalités sont associées à deux objectifs qui caractérisent le second cycle de l'établissement. Le cycle master est conçu comme un cursus d'approfondissement, clairement différent d'un cursus de spécialisation. Poursuivant la formation dans une visée généraliste, le cursus proposé privilégie la construction par les étudiants d'une relation réflexive aux savoirs et savoir faire, et ainsi une conscience critique et prospective du rôle de l'architecture et des architectes dans la société. Ce cycle master entend pour cette raison favoriser la construction autonome d'un projet de formation référencé à un thème d'approfondissement proposé par l'école, articulé autour du choix par l'étudiant d'un séminaire comme lieu principal d'élaboration d'une problématique d'approfondissement.

LE CURSUS

ORGANISATION GÉNÉRALE DU SECOND CYCLE

D'une durée de deux ans, le second cycle conduit à l'obtention du diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master, diplôme de l'enseignement supérieur. Il s'organise sur 4 semestres valant 120 ECTS au total. Il correspond à un niveau bac + 5 années d'études. Il comporte 2.200 heures dont 1.200 heures encadrées (dévolues au temps d'enseignement «école») réparties en 11 unités d'enseignement, dont 4 consacrées au projet.

Chaque fin de semestre est suivie d'un inter semestre de quatre semaines qui permet d'intégrer la totalité du temps de stage obligatoire en second cycle dans la continuité du cursus. Les semaines d'enseignement proprement dites sont fixées à 16 pour l'enseignement du projet et à 14 pour le reste des cours, incluant le contrôle continu, les examens et rendus organisés selon le rythme propre à la pédagogie et aux modalités définies et annoncées en amont dans les programmes pédagogiques et en début de semestre par le ou les enseignants coordinateurs. La rentrée des groupes de projet s'effectue une semaine avant la rentrée des cours proprement dits. Le dernier semestre est organisé sur 15 semaines, de façon à laisser aux étudiants une semaine blanche entre la fin de la préparation du PFE et sa soutenance.

ITINÉRAIRE ET THÈMES D'APPROFONDISSEMENT

L'objectif étant la construction autonome d'un projet de formation référencé à un thème d'approfondissement choisi par l'étudiant, l'ENSAPLV a structuré son offre pédagogique en master en fonction d'un ensemble de thèmes.

Six thèmes sont proposés par l'école et adossés - plus ou moins fortement - à des productions de recherche spécifiques :

- Arts et espaces ;
- Édification et cultures techniques ;
- Environnement, territoires et paysages ;
- Patrimoines et mutations ;
- Ville, habitat et société ;
- Théories et critique.

Si chaque thème d'approfondissement constitue un cadrage, il ne dit rien (ou très peu) quant à la manière de le traiter. Il désigne un champ de réflexion donnant lieu à plusieurs interprétations, et par conséquent à plusieurs problématisations et à plusieurs approches, rendues visibles notamment par le truchement des séminaires (voir le tableau de synthèse plus loin). Ces thèmes et ces champs ne correspondent donc ni à un découpage disciplinaire ni à des spécialisations, mais désignent des entrées en matière pour construire et consolider une posture réflexive en architecture, qui ouvrent à chaque fois sur des questionnements appelant l'intervention de plusieurs disciplines.

Les thèmes d'approfondissement sont structurés, et affinés dans la continuité d'un dialogue entre l'école et les équipes pédagogiques, avec l'objectif de faciliter et soutenir auprès des étudiants des choix conscients de construction de leur cursus master, et de favoriser une production interactive des deux travaux personnels principaux du cycle master : le mémoire et le projet de fin d'étude.

Dans chaque thème, plusieurs choix - de séminaires, d'enseignements de projet, d'optionnels - sont proposés. Pour accomplir son parcours d'approfondissement, l'étudiant doit valider la majorité des crédits ECTS (au minimum 86 sur 120 crédits ECTS) dans l'un des thèmes proposés par l'école, dont notamment : deux semestres de séminaire, la soutenance du mémoire, un enseignement de projet, un groupe d'encadrement de projet de fin d'étude, la soutenance du projet de fin d'étude et le stage.

Dans la nouvelle organisation, les enseignements du cycle master sont soit liés au choix d'un thème d'approfondissement (86 crédits ECTS) soit communs (S7 : groupe de projet, construction et représentation, histoire sciences humaines et sociales et économie ; S8 : construction et droit, histoire et philosophie ; 34 crédits ECTS).

LE STAGE DE FORMATION PRATIQUE

Le stage de «formation pratique» se déroule sur une période de deux mois à plein temps (soit 8 semaines). Pour ne pas interrompre la continuité des enseignements, les étudiants seront encouragés à l'effectuer soit de manière fractionnée, en deux fois, un mois pendant la période d'inter semestre située en février, soit pendant la période des congés scolaires d'été entre la première et la deuxième année. Le stage est encadré par un enseignant habilité choisi par l'étudiant. Le temps du stage n'est pas compris dans le travail encadré mais dans le temps de travail personnel. Les 1200 heures de travail encadré sont donc dévolues au temps d'enseignement «école».

LE MÉMOIRE

Le mémoire est un travail rédigé sous forme de texte d'une cinquantaine de pages qui peut être accompagné de supports graphiques, photographiques ou encore cinématographiques. Le rendu de mémoires a lieu la 1^{ère} semaine après les vacances de Noël.

La soutenance proprement dite a lieu vers la fin du mois de janvier (semaines 14 ou 15 du calendrier universitaire)

Le mémoire doit impérativement être validé lors de la soutenance avec la note minimale de 10/20 pour pouvoir s'inscrire définitivement dans un groupe de PFE au semestre 10 en vue de la soutenance prévue début juillet.

Le rattrapage du mémoire s'effectue à la fin de l'intersemestre. (cf calendrier universitaire)

LES MODES PÉDAGOGIQUES DU CYCLE MASTER

Les séminaires sont positionnés en relation avec un seul thème d'approfondissement. Les enseignements des séminaires fondent, concrétisent et structurent l'offre thématique de l'école. Ils sont les lieux de préparation et de production du mémoire de second cycle. Ils comportent une initiation méthodologique à la recherche. Ils sont organisés au sein des séminaires aux semestres 8 et 9. Ils disposent d'un poids horaire important : 3,5 heures hebdomadaires pour l'enseignement de séminaire au semestre 8 avec 1 heure dévolue au suivi de mémoire (méthodologie) et 4,5 heures hebdomadaires pour l'enseignement de séminaire au semestre 9 avec 2 heures hebdomadaires dévolues au suivi de mémoire (méthodologie). Les enseignements de séminaire représentent ainsi 9,3% du poids horaire global (hors optionnels de séminaire) et 11 ECTS, soit 9% des ECTS.

Les groupes de projet et groupes de PFE sont positionnés en relation avec deux ou trois thèmes d'approfondissement, un positionnement sur un seul thème étant exceptionnel. Ces enseignements ont vocation à accueillir des étudiants qui situent leurs itinéraires d'approfondissement dans plusieurs thèmes. Les situations de projet approfondis apparaissent ainsi comme champs d'étude, de réflexion et d'expérimentation qui nécessitent le croisement de points de vue et d'approches différents. Ils constituent par conséquent le lieu d'échanges transversaux entre étudiants engagés dans des itinéraires d'approfondissement différents. Le second cycle comporte quatre unités d'enseignements majoritairement dévolues au projet, une par semestre, dont l'unité d'enseignements relative à l'encadrement du PFE.

Les articulations entre projet et séminaire s'effectuent et s'affichent par l'adossement à un même thème d'approfondissement, par des échanges à l'intérieur d'équipes pédagogiques transversales et enfin, par des coopérations scientifiques et pédagogiques concrètes, explicitées notamment dans les fiches des enseignements concernés.

Enfin, l'optionnel est un enseignement léger en charge de travail, qui aide l'étudiant à compléter sa formation. Certains sont liés aux séminaires, d'autres aux projets.

Il n'existe pas d'enseignement de langues vivantes obligatoire en second cycle mais une offre d'enseignements optionnels est prévue au sein de l'unité d'enseignements M.7.4 du semestre 7. Elle est vivement recommandée aux étudiants qui souhaitent effectuer une mobilité à l'étranger. Rappelons que l'enseignement des langues vivantes a été renforcé en premier cycle, avec l'exigence d'un niveau minimum à l'issue de ce cycle.

Tous les étudiants, en transfert, souhaitant s'inscrire en second cycle, devront produire un certificat attestant de leur niveau de langue étrangère émis par l'école d'origine ou leur score obtenu à un test linguistique de type IELTS, TOEFL, DELE .

L'enseignement des langues vivantes en second cycle participe de la volonté de l'établissement d'ancrer l'offre d'enseignements de l'école dans une politique des relations internationales. A cette fin, la poursuite de l'enseignement des langues vivantes en second cycle s'effectuera de la manière suivante.

L'étudiant en séjour d'études à l'étranger a la possibilité de valider un optionnel obligatoire de l'unité d'enseignements M.7.4 du semestre 7 par un enseignement de langue dans l'université d'accueil, indépendamment de l'acquisition de cette langue étrangère par un séjour d'études validé dans le cursus de l'ENSAPLV.

Pour les étudiants qui n'optent pas pour un séjour d'études validé à l'étranger, l'ENSAPLV propose un enseignement de langue vivante au titre d'un optionnel de l'unité d'enseignements M.7.4 du semestre 7. L'étudiant choisira alors entre au moins deux langues vivantes : l'anglais ou l'espagnol.

Le programme de cet enseignement du semestre 7 correspond à 49 h, soit 3,5 h hebdomadaires. Il comprend :

- un travail de présentation du projet d'architecture en langue étrangère en liaison avec les groupes de projet de l'unité d'enseignements M.7.1;
- une préparation aux tests d'entrée dans les universités anglophones ou hispanophones de niveau européen B2 de type TOEFL, IELTS ou DELE.

Par ailleurs, l'offre pédagogique du second cycle prévoit des enseignements internationaux dans lesquels sont organisés des ateliers européens ou internationaux. Ces ateliers mettent en présence (sur un sujet choisi en commun) plusieurs équipes d'étudiants de différents établissements encadrés par leurs enseignants et s'inscrivent dans des partenariats établis par l'ENSAPLV avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. La préparation à ces ateliers comprendra également une préparation linguistique intensive sur le sujet traité dans l'atelier (préparation faisant l'objet d'une validation dans le cadre de l'unité d'enseignement portant cet atelier).

Les expériences linguistiques acquises durant le second cycle peuvent ainsi revêtir diverses formes :

- un séjour d'études à l'étranger ;
- la participation à un enseignement bilingue de projet ;
- la participation à un atelier européen ou international ;
- la préparation aux éventuels tests de type TOEFL, IELTS, DELE.

LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

Ces expériences figurent dans l'annexe descriptive qui accompagne le diplôme, dite «supplément au diplôme» (article 3 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif à la structuration et aux modalités de validation des enseignements dans les études d'architecture), accompagnée du certificat de l'établissement CALEA (Certificat d'aptitude à la langue étrangère pour l'architecture) si l'étudiant a obtenu le diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence à l'ENSAPLV).

L'ENSAPLV souhaite offrir à chaque étudiant un moment fort à travers lequel il sera mis en situation de confrontation avec un contexte international. Cette mise en situation peut se réaliser de diverses manières : un séjour d'études de longue durée à l'étranger dans le cadre des conventions d'échanges d'étudiants établies par l'établissement avec des partenaires étrangers, par le stage obligatoire effectué à l'étranger ou par l'intégration à un atelier européen ou international. La mobilité des étudiants (vers des universités étrangères) devrait, dans cette structure du second cycle, advenir de préférence en semestre 7 pour un séjour semestriel, et aux semestres 7 et 8 pour un séjour annuel. En effet, pendant ces semestres, les enseignements délivrés peuvent trouver plus facilement leurs équivalents dans les établissements d'accueil, afin d'établir un contrat d'études le plus complet possible.

PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

M1 - DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER				60 ECTS	
Second cycle année 1 – 60 ECTS					
S7	Libellé de l'unité d'enseignement	ECTS	S8	Libellé de l'unité d'enseignement	ECTS
M.7.1	Projet architectural et urbain 1	15	M.8.5	Projet architectural et urbain 2	15
M.7.2	Construction1 et représentation	6	M.8.6	Séminaire thématique 2	7
M.7.3	Histoire, Sciences sociales et économie	5	M.8.7	Construction et Droit	4
M.7.4	Séminaire thématique 1 et enseignements optionnels d'initiation à la recherche	4	M.8.8	Histoire et philosophie	4
Total S7		30	Total S8		30

8

M2 - DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER				60 ECTS	
Second cycle année 2 – 60 ECTS					
S9	Libellé de l'unité d'enseignement	ECTS	S10	Libellé de l'unité d'enseignement	ECTS
M.9.9	Projet 3 Droit de l'urbanisme	15	M.10.11	PFE Soutenance et rapport de stage	30
M.9.10	Séminaire thématique 3 Enseignement intensif pluridisciplinaire ou ex-option thématique OT	15			
Total S9		30	Total S10		30

COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

SECOND CYCLE : ANNÉE 1 – SEMESTRE 7

UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semest. encadrées	Heures encadr / semaine	Heures trav. perso.	Coeff.	ECTS ENS	ECTS UE	
					COURS	TD	PRJT	SEM N							
SEMESTRE 7 – ENSEIGNEMENTS NON POLARISES															
Semestre 7	M.7.1	P	PROJET 1	OC	16			136		136	8,5	204	0,85	13	15
		Po	OPTIONNEL PROJET 1	OC	14	21				21	1,5	29	0,15	2	
		Total M 7-1				21		136		157	10	233	1		
	M.7.2	CT	CONSTRUCTION 1	OC	14	21	28			49	3,5	41	0,50	3	6
		TR	TECHNIQUES DE REPRESENTATION	OC	14	21	28			49	3,5	41	0,50	3	
		Total M 7-2				42		56		98	7	82	1		
	M.7.3	HT	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 1	OC	14	28				28	2	35	0,50	2,5	5
		SH	SCIENCES SOCIALES ET ÉCONOMIE	OC	14	28				28	2	35	0,50	2,5	
		Total M 7-3				56				56	4	70	1		
	M.7.4	S	SÉMINAIRE THEMATIQUE 1	OC	14	28			28	28	2		0,5	2	4
			SUIVI MÉMOIRE	OC	14		21			21	1,5	41	0,25	1	
		SoIR	OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE	OC	14	28	28			28	2	2	0,25	1	
		Total M.7.4				28	49		28	77	5,5	43	1		
	IP9			OC											
	TOTAL SEMESTRE 7									388	26,5	428			30

SECOND CYCLE : ANNÉE 1 – SEMESTRE 8

UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semest. encadrées	Heures encadr / semaine	Heures travail perso.	Coeff.	ECTS ENS	ECTS UE	
					COURS	TD	PRJT	SEMN							
SEMESTRE 8															
semestre 8	M.8.5	P	PROJET 2	OC	16			136		136	8,5	204	0,85	13	15
		Po	OPTIONNEL PROJET 2	OC	14	21				21	1,5	39	0,15	2	
		Total M.8.5					21		136		157	10	233	1	
	M.8.6	S	Séminaire Thématique 2	OC	14				49	49	3,5	41	0,6	3	7
			Suivi mémoire 1	OC			14			14	1	46	0,2	2	
		So	Optionnel de séminaire 1	OC	14	28				28	2	22	0,2	2	
		Total M.8.6					56	14		49	119	8,5	109	1	
	M.8.7	CT	Construction 2	OC	14	49				49	3,5	11	0,50	2	4
		DR	Droit de la construction	OC	14	28				28	2	28	0,50	2	
		Total M.8.7					77				77	5,5	39	1	
	M.8.8	HT	Histoire de l'architecture et de la ville 2	OC	14	28				28	2	32	0,50	2	4
		PH	Philosophie	OC	14	28				28	2	32	0,50	2	
		Total M.8.8					56				56	4	64	1	
	TOTAL SEMESTRE 8									409	28	445			30
	TOTAL ANNÉE 1									797	54,5	873			60

SECOND CYCLE : ANNÉE 2 – SEMESTRE 9

	UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semest. encadrées	Heures encadr / semaine	Heures travail perso.	Coeff.	ECTS ENS	ECTS UE
						COURS	TD	PRJT	SEMN						
SEMESTRE 9															
Semestre 9	M.9.9	P	PROJET 3	OC	16			136		136	8,5	198	0,70	13	15
		IPFE	Introduction au PFE	OC	14	28				28	2	28	0,15		
		DU	Droit de l'urbanisme	O.	14	28				28	2	28	0,15	2	
		Total M.9.9					56		136		192	12,5	254	1	
	M.9.10	S	Séminaire et Thématique 3 Suivi mémoire 2	OC	14		28			14 28	1 2	48	0,15	3	15
		So	Optionnel de séminaire 2	OC	14	28				28	2	2	0,1	1	
		SMS	Soutenance mémoire 8 ECTS	O								240	0,55	8	
		IP	Intensif pluridisciplinaire	OC	14	21	28			49	3,5	45	0,2	3	
		Total M.9.10					56	56			119	8,5	335	1	
	TOTAL SEMESTRE 9									311	21	589			30

11

SECOND CYCLE : ANNÉE 2 – SEMESTRE 10

	UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semest. encadrées	Heures encadr / semaine	Heures travail perso.	Coeff.	ECTS ENS	ECTS UE
						COURS	TD	PRJT	SEMN						
SEMESTRE 10															
Semestre 10	M.10.11	PFE	Préparation projet de FIN d'études	OC	16			90		90	5,5	210			12
		SPFE	Soutenance PFE	O.					1		249			10	
		RS	Rapport de stage	O.	8					2		280			8
		Total M.10.11							90		93		739	1	
	TOTAL SEMESTRE 10									93	5,5	739			30
	TOTAL ANNÉE 2									404	28	1328			60
TOTAL GÉNÉRAL CYCLE MASTER									1201		2201				

CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

12

Semestre 7	UE	Code enseignement	Enseignement	Coefficient	Conditions de validation	ECTS/ ENS	ECTS/ UE
	M 7-1	P		Projet 1	0,85	Note minimale $\geq 10/20$	13
Po			Optionnel projet 1	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2	
Total M 7-1			1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
M 7-2	CT		Construction 1	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	6
	TR		Techniques de représentation	0,5		3	
	Total M 7-2			1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
M 7-3	HT		Histoire de l'archi et de la ville 1	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2,5	5
	SH		Sciences sociales et économie	0,5		2,5	
	Total M 7-3			1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
M 7-4	S		Séminaire 1	0,65	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	4
	SoIR		Optionnel Initiation à la recherche	0,35		1	
	Total M 7-4			1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
TOTAL SEMESTRE 7							30

Semestre 8	M 8.5	P	Projet 2	0,85	Note minimale $\geq 10/20$	13	15	
		Po	Optionnel projet 2	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2		
		Total M 8.5		1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
	M 8.6	S	Séminaire 2	0,6	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	7	
			Soutenance mémoire d'étape	0,2	Moyenne UE $\geq 10/20$	2		
		So	Optionnel séminaire 1	0,2	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2		
		Total M 8.6		1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
	M 8.7	CT	Construction 2	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2	4	
		DR	Droit de la construction et TD	0,5		2		
		Total M 8.7		1				
	M 8.8	HT	Histoire de l'archi et ville 2	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2	4	
		PH	Philosophie	0,5		2		
		Total M 8.8		1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
	TOTAL SEMESTRE 8						30	
	TOTAL ANNEE 1						60	

ÉTUDIANTS DE M1

CONDITIONS DE PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE

Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 (sans note inférieure à la note minimale prévue) aux 8 unités d'enseignements (UEM) de M1, soit un total de 60 crédits ECTS

Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les 2 UE du projet (UEM71 et UEM85). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables.

Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes $\geq 10/20$ pourront être conservées.

ÉTUDIANTS
DE M2

Semestre 9	UE	Code	Enseignement	Coeff.	Conditions de validation	ECTS/ ENS	ECTS/ UE
	M 9.9	P		Projet 3	0,85	Note minimale $\geq 10/20$	13
IPFE			Introduction au PFE	0,15			
DU			Droit de l'urbanisme	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rat-trapage	2	
Total M 9.9			1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
M 9.10	S		Séminaire 3	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rat-trapage	1	15
			Suivi de mémoire 2			2	
	So		Optionnel séminaire 2	0,1	Note minimale $\geq 8/20$ après rat-trapage	1	
	SMS		Soutenance mémoire	0,55	Note $\geq 10/20$	8	
	IP		Intensif pluridisciplinaire	0,2	Note minimale $\geq 8/20$ après rat-trapage	3	
	Total M 9.10			1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
TOTAL SEMESTRE 9							30

14

Semestre 10	M 10.11	PFE	Preparation Projet De Fin D'etudes		Note minimale $\geq 10/20$	12		
		PR	Suivi mémoire Parcours Recherche					
		SPFE	Soutenance PFE		Pas de note validé ou non	10		
		RS	Rapport de stage			8		
		Total M 10.11			1			
		TOTAL SEMESTRE 10						
TOTAL GENERAL CYCLE MASTER							120	

RATTRAPAGES

Pour tous les enseignements à l'exception du projet d'architecture, une 2ème session de contrôle des connaissances est organisée, l'une à la fin du premier semestre et l'autre à la fin du second semestre.

ATTENTION ! :
LE PROJET D'ARCHITECTURE N'EST NI COMPENSABLE NI RATTRAPABLE
IL FAUT DONC IMPERATIVEMENT OBTENIR 10/20

Cette session de rattrapage est organisée sur une seule journée fixée au calendrier universitaire de l'année en cours. En général il s'agit d'un samedi à la fin de l'inter-semestre pour les rattrapages du 1er semestre et d'un vendredi en juillet après les PFE pour les rattrapages du 2ème semestre.

Les étudiants ayant obtenu une notes éliminatoire c'est à dire inférieure à 8/20 doivent obligatoirement passer le rattrapage. Les étudiants ayant obtenu une note comprise entre 8/20 et 9,99/20 peuvent ou non passer les épreuves de rattrapage en fonction de la note finale pondérée obtenue dans l'unité d'enseignement. (cf coefficients de pondération).

La note de rattrapage ne peut être inférieure à la note de la première session.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

Le diplôme d'état d'architecte conférant le grade de master est délivré au vu de la validation de l'ensemble des UE constitutives de la formation, à savoir : la totalité des UE de 1ère et 2ème années incluant le PFE et la validation du stage obligatoire de formation pratique. Les délibérations des jurys sont souveraines.

DROITS À INSCRIPTION EN CYCLE MASTER

Un étudiant peut prendre au maximum trois inscriptions administratives annuelles en vue de l'obtention du diplôme d'état d'architecte conférant le grade de master. Un étudiant qui a bénéficié en 1ère année du second cycle de deux inscriptions annuelles et qui n'a pas été admis dans l'année supérieure n'est pas autorisé à se réinscrire dans cette année. A titre exceptionnel, le directeur peut autoriser un étudiant ayant épuisé ses droits à inscription à bénéficier d'une inscription supplémentaire sur proposition d'une commission pédagogique compétente. Cette commission qui se réunit au mois de septembre entend les étudiants concernés lors d'un entretien individuel et apprécie les motifs et justificatifs présentés par ces derniers. Les étudiants ayant épuisé leurs droits à inscription en premier cycle bénéficient à nouveau de cette possibilité après une interruption de leurs études de trois années et dans les conditions prévues aux premiers alinéas des articles 3 et 5 de l'arrêté du 20 juillet 2005 susvisé relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'état d'architecte conférant le grade de master.

Les étudiants ayant effectué une mobilité académique à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus ou d'une convention, pourront, le cas échéant bénéficier d'une 4^{ème} année supplémentaire d'inscription en cycle master.

En vue de leur réorientation, les étudiants qui ne sont pas admis dans l'année ou le cycle supérieur peuvent bénéficier d'une attestation établie par le directeur précisant les semestres ou UE acquis avec les crédits ECTS s'y rattachant et les notes obtenues.

SECOND CYCLE

PUBLICS

Le second cycle est ouvert aux titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence ainsi qu'aux titulaires d'un titre français ou étrangers admis en dispense ou en équivalence de ce diplôme en application d'une réglementation nationale, soit de la validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels en vue de l'accès à ce niveau d'études.

Les contenus des enseignements sont organisés autour de cinq idées :

- une approche multidisciplinaire équilibrée,
- au semestre 7 des enseignements qui complètent les enseignements du premier cycle et qui préparent les étudiants à aborder une fin de cursus autonome,
- des modes pédagogiques et des effectifs adaptés à des groupes réduits,
- un cursus offrant une grande possibilité de choix aux étudiants, avec la possibilité de personnaliser largement en partie son parcours.

OBJECTIFS

Le second cycle donne à l'étudiant la capacité à définir un projet architectural situé dans un contexte géographique et social. Il est largement fondé sur une grande autonomie, avec un très large choix de matières optionnelles qui permet à chaque étudiant de façonner son parcours à la carte et de préparer un parcours recherche. La première année du second cycle est également le moment privilégié pour bénéficier d'un programme d'échange international et d'un séjour long à l'étranger.

Un certain nombre de disciplines ont été réorganisées et renforcées pour faire de la première année de second cycle une année de formation à part entière, dans la prolongation des acquis du premier cycle, pour assurer une transition vers l'organisation des trois semestres ultérieurs en « unités de séminaire » et « unités de projet », et pour enfin accueillir les étudiants venant d'autres écoles françaises ou étrangères en leur permettant de s'intégrer à la culture de l'école.

Les enseignements de construction, d'histoire, de techniques de représentation, de sciences humaines et sociales (intégrant des enseignements d'économie et de droit) sont développés sur un ou deux semestres (sauf le droit qui se prolonge au semestre 9). Compte tenu de l'importance des promotions du second cycle, de la nécessité de déployer des pédagogies en groupes restreints et d'offrir des possibilités de choix aux étudiants, tous ces enseignements obligatoires sont répartis en plusieurs groupes au choix. En parallèle, un enseignement de projet est obligatoire pendant le semestre 7.

CONTENU

Les contenus des enseignements sont organisés autour de cinq idées :

- une approche multidisciplinaire équilibrée,
- au semestre 7 des enseignements qui complètent les enseignements du premier cycle et qui préparent les étudiants à aborder une fin de cursus autonome,
- des modes pédagogiques et des effectifs adaptés à des groupes réduits,
- un cursus offrant une grande possibilité de choix aux étudiants, avec la possibilité de personnaliser largement en partie son parcours.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La première année du second cycle est également le moment privilégié pour bénéficier d'un programme d'échange international et d'un séjour long à l'étranger. Ce cycle constitue aussi une prise d'autonomie des étudiants. C'est pourquoi une grande liberté de choix est laissée aux étudiants tout au long de ce cycle :

- choix d'un groupe particulier dans un enseignement obligatoire ;
- choix d'enseignements optionnels thématiques au semestre 7 ;
- choix du sujet et du groupe de PFE parmi une offre très diversifiée.

Le second cycle comporte des enseignements communs non thématés (32 crédits ECTS) et des enseignements liés au choix d'un thème d'approfondissement (88 crédits ECTS). Un parcours recherche spécifique permet de préparer une orientation future vers un doctorat à travers une initiation à la recherche et des modalités de soutenance spécifiques du mémoire et du projet de fin d'études conduisant à un diplôme d'état d'architecte avec la mention recherche.

SEMESTRE 7				
	Enseignements communs	ECTS	Enseignements thématés	ECTS
UEM71			Projet	13
			Optionnel de projet	2
UEM72	Construction	3		
	Techniques de représentation	3		
UEM73	Histoire	2,5		
	Sciences humaines	2,5		
UEM74			Séminaire	3
			Optionnel initiation recherche	1
Total ECTS		11		19
Total ECTS	Enseignements communs et thématés			30

SEMESTRE 8				
	Enseignements communs	ECTS	Enseignements thématés	ECTS
UEM85			Projet	13
			Optionnel de projet	2
UEM86			Séminaire	5
			Optionnel de séminaire	2
UEM87	Construction	2		
	Droits de la construction	2		
UEM88	Histoire	2		
	Philosophie	2		
Total ECTS		8		22
Total ECTS	Enseignements communs et thématés			30

17

SEMESTRE 9				
	Enseignements communs	ECTS	Enseignements thématés	ECTS
UEM99	Droit de l'urbanisme	2	Projet	13
			Introduction au PFE	
UEM910	Intensif pluridisciplinaire	3	Séminaire	11
			Optionnel de séminaire	1
Total ECTS		5		25
Total ECTS	Enseignements communs et thématés			30

SEMESTRE 10				
	Enseignements communs	ECTS	Enseignements thématés	ECTS
UEM1011	Stage	8	PFE Suivi + soutenance	22
Total ECTS		8		22
Total ECTS	Enseignements communs et thématés			30

TOTAL CRÉDITS ECTS DU CYCLE	
Enseignements communs non thématés	32 ECTS
Enseignements thématés	88 ECTS
TOTAL CYCLE	120 ECTS

THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT

AE ARTS ET ESPACES

Les enseignements adossés à ce thème offrent un cadre de réflexion articulé autour de l'analyse de modes opératoires, de dispositifs d'élaboration de la pensée dans des formes à priori non académiques. Ils accompagnent l'étudiant dans la fabrication de mémoires et de projets fondés, orientés et structurés par des démarches et processus artistiques.

ECT ÉDIFICATION ET CULTURE TECHNIQUES

Ce thème fédère des enseignements fondés sur une conscience du renouvellement incessant des savoirs scientifiques, des cultures techniques du projet et des pratiques constructives. Ils proposent à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'approfondir sa réflexion, critique et prospective, sur les méthodes de conception du projet, à des échelles et dans des contextes variés.

ETP ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

Les enseignements adossés à ce thème questionnent les conditions de mise en œuvre d'un développement durable des territoires et des paysages, en y incluant celui des villes, des quartiers, des espaces publics et des bâtiments. Ils proposent aux étudiants des approfondissements portant sur les enjeux environnementaux et les modèles culturels qui sous-tendent les politiques d'aménagement.

PM PATRIMOINES ET MUTATIONS

Le thème définit un cadre commun d'enseignements qui s'intéressent prioritairement aux approches de ce qui est déjà-là : bâtiments, villes, paysages. Abordée dans le contexte du développement durable, la question du patrimoine est envisagée comme un héritage naturel et culturel en devenir, qu'il s'agit de comprendre, ménager et recréer.

TC THÉORIES ET CRITIQUE

Ce thème offre à l'étudiant le cadre et les instruments d'une réflexion théorique sur la conception architecturale et sur le projet entendu comme une « pratique critique ». Cette interrogation s'appuie sur l'histoire des théories et la critique architecturales d'une part, les sciences de la conception d'autre part.

VHS VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ

Les enseignements regroupés dans ce thème traitent de problématiques urbaines sous l'angle des pratiques collectives et individuelles, et de l'évolution de la forme et de la structure de la ville à toutes les échelles. Ils s'intéressent aux représentations, formations et transformations d'architectures et d'aménagements destinés à l'usage quotidien : habitat, espaces de travail et lieux publics.

ENSEIGNEMENTS THÉMATISÉS

SEMESTRE 7

ARTS ET ESPACES			
Les enseignements adossés à ce thème offrent un cadre de réflexion articulé autour de l'analyse de modes opératoires, de dispositifs d'élaboration de la pensée dans des formes à priori non académiques. Ils accompagnent l'étudiant dans la fabrication de mémoires et de projets fondés, orientés et structurés par des démarches et processus artistiques.			
SÉMINAIRES	INITIATION À LA RECHERCHE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S701A - Démarches plastiques et territoires urbains 1	SoIR1A SoIR1B SoIR14	P701 - Réhabilitation patrimoniale de l'édifice et du territoire P703 - Architecture et cinéma P704 - Milieux habités : identification d'un paysage urbain contemporain - P718 - Paysage/S Architecture et aléas naturels : territoires du littoral urbains P720 - Villes de l'Inde du nord/ Enjeux de réhabilitation et structuration urbaine durable des territoires de l'Uttar Pradesh	Po704 - Acoustique esthétique 1 Po708 - Atelier sonore urbain Po710 - Philosophie art et cognition
S701B - Scénographie et architecture : la scénographie un art du lieu 1			
S714 - Art, Cinéma, Architecture 1			

20

ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES			
Ce thème fédère des enseignements fondés sur une conscience du renouvellement incessant des savoirs scientifiques, des cultures techniques du projet et des pratiques constructives. Ils proposent à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'approfondir sa réflexion, critique et prospective, sur les méthodes de conception du projet, à des échelles et dans des contextes variés.			
SÉMINAIRES	INITIATION À LA RECHERCHE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S710 - Pratiques constructives du projet architectural, regard critique et prospectif 1	SoIR10	P705 - Ça ne se fera pas sans les habitants, et les urbanistes seront associés? P706 - Dejà là:ressources, transformation, construction P708 - Le fait urbain et les pratiques européennes du projet – espaces producteurs de substance urbaine P710 - Edifice public : urbanisme, architecture, détails P717 - Architecture navale	Po702 - Handicap et bâtiment – handicap et ville Po714 - Structures flottantes

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

Les enseignements adossés à ce thème questionnent les conditions de mise en œuvre d'un développement durable des territoires et des paysages, en y incluant celui des villes, des quartiers, des espaces publics et des bâtiments. Ils proposent aux étudiants des approfondissements portant sur les enjeux environnementaux et les modèles culturels qui sous-tendent les politiques d'aménagement.

SÉMINAIRES	INITIATION À LA RECHERCHE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S704 - Paysage/S 1 : Les fondamentaux	SoIR4 SoIR8	P701 - Réhabilitation patrimoniale de l'édifice et du territoire P703 - Architecture et cinéma P708 - Le fait urbain et les pratiques européennes du projet – espaces producteurs de substance urbaine P712 - Projet architectural P714 - Architectures et géographies urbaines P718 - Paysage/S Architecture et aléas naturels : territoires du littoral urbains P720 - Villes de l'Inde du nord/ Enjeux de réhabilitation et structuration urbaine durable des territoires de l'Uttar Pradesh	Po703 - Dispositifs urbains liaison avec le P714 Po704 - Acoustique esthétique 1 Po706 - Apprendre des villes d'ailleurs 1 Lorsque l'autoproduit fait ville...
S708 - Architecture environnement et développement durable 1			

PATRIMOINE ET MUTATIONS

Le thème définit un cadre commun d'enseignements qui s'intéressent prioritairement aux approches de ce qui est déjà-là : bâtiments, villes, paysages. Abordée dans le contexte du développement durable, la question du patrimoine est envisagée comme un héritage naturel et culturel en devenir, qu'il s'agit de comprendre, ménager et recréer.

SÉMINAIRES	INITIATION À LA RECHERCHE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S711 - Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti 1	SoIR11 SoIR12	P701 - Réhabilitation patrimoniale de l'édifice et du territoire P704 - Milieux habilités : identification d'un paysage urbain contemporain P706 - Dejà là : ressources, transformation, construction P708 - Le fait urbain et les pratiques européennes du projet – espaces producteurs de substance urbaine P712 - Projet architectural P718 - Paysage/S Architecture et aléas naturels : territoires du littoral urbains P720 - Villes de l'Inde du nord/ Enjeux de réhabilitation et structuration urbaine durable des territoires de l'Uttar Pradesh P721 - Architecture et revitalisation urbaine	Po706 - Apprendre des villes d'ailleurs 1 Lorsque l'autoproduit fait ville... Po707 - Cartographier des dispositifs Po710 - Philosophie art et cognition Po716 - Réflexions esthétiques sur l'architecture du 18ème à 1940
S712 - Milieux habités, philosophie, architecture, urbain, environnement ,milieux, héritages: séparation/reliance 1			

THÉORIES ET CRITIQUE

Ce thème offre à l'étudiant le cadre et les instruments d'une réflexion théorique sur la conception architecturale et sur le projet entendu comme une « pratique critique ». Cette interrogation s'appuie sur l'histoire des théories et la critique architecturales d'une part, les sciences de la conception d'autre part.

SÉMINAIRES	INITIATION À LA RECHERCHE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S707 - Critique et histoire de l'architecture et de la ville 1	SoIR7 SoIR9	P721 - Architecture et revitalisation urbaine	Po709 - Mobilités, ville, architecture Po710 - Philosophie art et cognition Po711 - Projet architectural et critique de la modernité
S709 - Activités et instrumentation de la conception 1			

VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ

Les enseignements regroupés dans ce thème traitent de problématiques urbaines sous l'angle des pratiques collectives et individuelles, et de l'évolution de la forme et de la structure de la ville à toutes les échelles. Ils s'intéressent aux représentations, formations et transformations d'architectures et d'aménagements destinés à l'usage quotidien : habitat, espaces de travail et lieux publics.

SÉMINAIRES	INITIATION À LA RECHERCHE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S702 - Séminaire 3 APUS : architecture, projet urbain et sociétés 1	SoIR2 SoIR13 SoIR15	P703 - Architecture et cinéma P705 - Ça ne se fera pas sans les habitants, et les urbanistes seront associés? P712 - Projet architectural P718 - Paysage/S Architecture et aléas naturels : territoires du littoral urbains P721 - Architecture et revitalisation urbaine	Po702 - Handicap et bâtiment – handicap et ville Po703 - Dispositifs urbains liaison avec le P714 Po704 - Acoustique esthétique 1 Po706 - Apprendre des villes d'ailleurs 1 Lorsque l'autoproduit fait ville... Po707 - Cartographier des dispositifs Po709 - Mobilités, ville, architecture
S713 - La fabrique spatiale et culturelle des territoires durables 1			
S715 - Nouvelles pratiques politiques et esthétiques dans la ville			

ENSEIGNEMENTS NON THÉMATISÉS SEMESTRE 7

M.7.2 – COURS DE CONSTRUCTION 1 (AU CHOIX)

CT703	Lumière et acoustique architecturales
CT704	Technologie et édification
CT705	Économie de la construction
CT706	Architecture, économie et écologie
CT708	Édifice et changement climatique
CT710	Réhabilitation et développement durable 1 : le diagnostic à l'échelle du bâtiment inscrit dans le site
CT711	Simulations et évaluations des ambiances thermiques
CT712	La structure des formes courbes, coques et toiles tendues
CT713	Structures légères / conception - fabrication
CT715	Théories et conceptions des structures

M.7.2 – TECHNIQUES DE REPRÉSENTATION (AU CHOIX)	
TR701	Initiation au design (architecture navale, objet...)
TR702	La maquette pour concevoir
TR703	Modélisation et restitution de l'architecture
TR708	Option photo
TR709	Les outils informatiques
TR710	Une maquette numérique urbaine au service de l'architecte
TR712	Pratiques de relevé architectural
TR713	Le dessin et la modélisation des formes courbes, coques et toiles tendues
TR714	Initiation à la modélisation paramétrique
TR715	Philomédia
TR716	Dessiner en ville
TR717	Maîtriser Archicad

M.7.3 – HISTOIRE - (AU CHOIX)	
HA702	Art et architecture après 1945 : quels (r) apports artistiques à l'espace architectural et urbain.
HA707	L'architecte et le voyage d'initiation.
HA708	Petites histoires de la maison individuelle et du lotissement.
HA709	Histoire du château Français
HA710	Les villes nouvelles contemporaines 1945 - 2015 au prisme des échanges culturelles, urbains et architecturaux

M.7.3 – SCIENCES SOCIALES ET ÉCONOMIE - (AU CHOIX)	
SH701	Hériter de la ville : pour une approche anthropologique du temps et des temporalités urbaines.
SH702	Métropolisation, mondialisation et cosmopolitarisme
SH703	La métropole des sciences sociales

ENSEIGNANT(E)S

SEMESTRE 7

26

M.7.1 – GROUPES DE PROJET (AU CHOIX)	
P701	D. DEHOUX, M. LOPEZ - DIAZ
P703	C. ASLAN, G. BILLAUX, D. LICHTLIN
P704	E. ROPARS, J. JULIEN, A. TÜSCHER
P705	R. HODDÉ, M. SINEUS
P706	E. MOURIER, M. SAIMPERT
P708	R. KENLEY, J. CHUL SHIN, C. GIRARD
P710	V. BROSSY, C. LAUVERGEAT
P712	P. PUMAIN, K. NIX
P714	P. DE BECK, N. GAUDARD
P717	C. BARREAU
P718	S. ROUSSEL, B. CIMERMAN
P719	X. BONNAUD, V. HELMAN
P720	F. BRINGAND, F. SOUCCARAT
P721	P. DUGUET, A. SAUBOT

M.7.2 – COURS DE CONSTRUCTION (AU CHOIX)	
CT703	J. -P RIGAUD
CT704	V. POIRIER
CT705	P. ALLUIN
CT706	J.M COGET
CT708	A. LIÉBARD
CT710	M. LOPEZ-DIAZ
CT711	D. HAMANI
CT712	F. BECQUELIN
CT713	Y. MAHIEU
CT715	R. ARLOT

M.7.1 – OPTIONNELS DE PROJET (AU CHOIX)	
Po702	J. -M. CHANTEUX
Po703	P. DE BECK
Po704	G. BILLAUX
Po706	C. SECCI, H. THOMAS
Po707	O. BOUCHERON
Po708	G.BILLAUX
Po709	S. WACHTER
Po710	A. TÜSCHER
Po711	D. HENRY
Po714	F. NEUMAN
Po716	A. TUFANO, A. TÜSCHER
Po717	J-M. COGET, S. SWANG

M.7.2 – TECHNIQUES DE REPRÉSENTATION (AU CHOIX)	
TR701	P. HANNEQUIN, P. VÉRITÉ
TR702	J.BERGNA, O.DROUIN, A.RAYNAUD
TR703	L. MARIANI, A. MORAND
TR708	H. JÉZÉQUEL
TR709	D. BEAUTEMS, D. HAMANI
TR710	F. COUSSON
TR712	D.BEAUTEMS
TR713	D. GUICHARD
TR714	F. GUÉNA
TR715	R. KENLEY
TR716	B. SEGERS
TR717	D. BEAUTEMS

M.7.3 – HISTOIRE (AU CHOIX)

HA702	R. MATAR - PERRET
HA703	S. DESCAT
HA707	M. GAIMARD
HA709	A. BONDON
HA710	L. CALOSCI

M.7.3 – SCIENCES HUMAINES (AU CHOIX)

SH701	A. DE BIASE
SH702	L. LOPEZ, M. SAIDI SHAROUZ
SH703	E. AMOUGOU

M.7.4 – SÉMINAIRES THÉMATIQUES (AU CHOIX)**ARTS ET ESPACES**

S701A	C. ASLAN, O. JEUDY, L. FALZON
S701B	Y. KNEUSE, M. MAZLOUMAN, B. PIGOT, J. GAUTEL
S714	S. NAVA, M. NEGRO, V. JOUVE, H. REIP

ÉDIFICATION ET CULTURE TECHNIQUE

S710	S. BALEZ D. HAMANI, N. BELKADI
------	-----------------------------------

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

S704	R. DEMARCO, C. ZAHARIA, J-P. ROBERT
S708	A. D'ORAZIO, I. IOSA, E. MACAIRE

PATRIMOINE ET MUTATIONS

S711	K. BOWIE, V. NÈGRE, M. GAIMARD
S712	X. BONNAUD, A. TUFANO

THÉORIES ET CRITIQUES

S707	P. CHABARD
S709	F. GUÉNA, V. MONIER, A. TÜSCHER

VILLE, HABITAT, SOCIÉTÉ

S702	E. AMOUGOU, M. SAIDI SHAROUZ, S. WACHTER, T. DELAVAUULT LECOQ
S713	C. PEDELAHORE, J. JAUPITRE, V. LAGUIA
S715	M. ANTONIOLI, I. IOSA, V. PIGNOT

M.7.4 – OPTIONNELS INITIATION À LA RECHERCHE AU CHOIX**ARTS ET ESPACES**

SoIR 701 A	L. FALZON, O. JEUDY, C. ASLAN
SoIR 701 B	M. MAZLOUMAN
SoIR 714	M. NEGRO, S. NAVA, V. JOUVE, H. REIP

ÉDIFICATION ET CULTURE TECHNIQUE

SoIR 710	S. BALEZ
----------	----------

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

SoIR 704	R. DEMARCO, C. ZAHARIA
SoIR 708	A. D'ORAZIO, E. MACAIRE

PATRIMOINE ET MUTATIONS

SoIR 711	K. BOWIE, V. NÈGRE, P. CHABARD
SoIR 712	A. TUFANO

THÉORIES ET CRITIQUE

SoIR 707	P. CHABARD
SoIR709	E. AMOUGOU

VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ

SoIR 702	E. AMOUGOU
SoIR 713	C. PEDELAHORE
SoIR 715	M. ANTONIOLI, I. IOSA

ENSEIGNEMENTS THÉMATISÉS

SEMESTRE 8

ARTS ET ESPACES

Les enseignements adossés à ce thème offrent un cadre de réflexion articulé autour de l'analyse de modes opératoires, de dispositifs d'élaboration de la pensée dans des formes a priori non académiques. Ils accompagnent l'étudiant dans la fabrication de mémoires et de projets fondés, orientés et structurés par des démarches et processus artistiques.

SÉMINAIRES	OPTIONNELS DE SÉMINAIRE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S 801A - Démarches plastiques et territoires urbains 2	So 801 - Film et architecture	P 802 - Scénographie et architecture des lieux de représentation	Po 808 - Lumières, sons, matériels, techniques, coûts, normes, mesures et règles
S 801B - Scénographie et architecture : la scénographie un art du lieu 2	So 803A - Le temps de la représentation 1 (travail en atelier)	P 808 - De l'idée au projet	Po 815 - Formes de la musique et composition architecturale
S 814 - Art, cinéma, architecture 2	So 803B - Le temps de la représentation 2 (travail en atelier)	P 809 - Paysage/S : La démarche paysagère pour le projet architectural et urbain	Po 818 - Contextualisation et prise en compte du paysage dans le projet architectural.
	So 804 - Lumière matière / Objet lumière	P 823 - Milieux habités : architecture à gènes urbains	
	So 805 - Art, musique, architecture		
	So 817 - Patrimoine industriel : Art / Architecture		
	So 821 - Acoustique esthétique 2		
	So 824 - Regarder l'architecture et la ville à travers la photographie		
	So 832 - Via cinéma 1		

ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES

Ce thème fédère des enseignements fondés sur une conscience du renouvellement incessant des savoirs scientifiques, des cultures techniques du projet et des pratiques constructives. Ils proposent à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'approfondir sa réflexion, critique et prospective, sur les méthodes de conception du projet, à des échelles et dans des contextes variés.

SÉMINAIRES	OPTIONNELS DE SÉMINAIRE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S 810 - Pratiques constructives du projet architectural. Regard critique et prospectif	S 822 - Analyse perspective et technique des dispositifs construits	P 804 - Conception des bâtiments mixtes : activités et logements	Po 808 - Lumières, sons, matériels, techniques, coûts, normes, mesures et règles
		P 819 - Des structures d'accueil pour réfugiés.	Po 814 - Culture sonore du projet
		P 820 - Conception architecturale numérique	Po 819 - Conception des détails et chantiers
			Po 821 - Systèmes numériques de la conception digitale

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

Les enseignements adossés à ce thème questionnent les conditions de mise en œuvre d'un développement durable des territoires et des paysages, en y incluant celui des villes, des quartiers, des espaces publics et des bâtiments. Ils proposent aux étudiants des approfondissements portant sur les enjeux environnementaux et les modèles culturels qui sous-tendent les politiques d'aménagement.

SÉMINAIRES	OPTIONNELS DE SÉMINAIRE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S 804 - Architecture/s et Paysage/s - Approfondissements	So 806 - Le paysage chinois So 813 - Ville et architecture post-carbone So 814 - Usage, architecture et développement durable	P 804 - Conception de bâtiments mixtes : activités et logements P 805 - Villes d'Amérique Latine	Po 806 - Villes d'Amérique Latine Po 809 - Cartographier la ville contemporaine Po 823 - Des arbres et des hommes
S 808 - Architecture environnement et développement durable 2	So 817 - Patrimoine industriel : Art / Architecture So 821 - Acoustique esthétique 2 So 830 - Politiques du paysage, politiques du patrimoine So 835 - Formation «langue et communication japonaises» So 838 - Pratiques professionnelles du projet durable	P 809 - Paysage / S : La démarche paysagère pour le projet architectural et urbain P 812 - La ville archipel P 814 - La qualité environnementale à l'échelle de l'îlot urbain P 821 - Détours 1 / L'infraordinaire des métropoles Dakar- Kroll P 823 - Milieux habités : architecture à gènes urbains P 824 - Apprendre des villes sud-américaines.	Po 824 - Apprendre des villes d'ailleurs: situation de projet dans les villes d'Amérique du Sud Po 825 - Usages des espaces et travail de conception

PATRIMOINE ET MUTATIONS

Le thème définit un cadre commun d'enseignements qui s'intéressent prioritairement aux approches de ce qui est déjà-là : bâtiments, villes, paysages. Abordée dans le contexte du développement durable, la question du patrimoine est envisagée comme un héritage naturel et culturel en devenir, qu'il s'agit de comprendre, ménager et recréer.

SÉMINAIRES	OPTIONNELS DE SÉMINAIRE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S 811 - Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti 2	So804 - Lumière - matière / Objet - Lumière So806 - Le paysage chinois So 813 - Ville et architecture post-carbone	P 805 - Villes d'Amérique Latine P 806 - L'édifice public P 807 - L'édifice public P 809 - Paysage/S. La démarche paysagère pour le projet architectural et urbain P 812 - La ville archipel P 814 - La qualité environnementale à l'échelle de l'îlot urbain P 821 - Détours 1 / L'infraordinaire des métropoles Dakar- Kroll P 823 - Milieux habités : architecture à gènes urbains P 824 - Pratiques du projet urbain : Apprendre des villes sud-américaines..	Po 805 - Programmation et conception Po 806 - Ville d'Amérique Latine Po 809 - Cartographier la ville contemporaine Po 810 - Infrastructures, réseaux, transports Po 818 - Contextualisation, prise en compte du paysage dans le projet architectural Po 819 - Conception des détails et chantiers Po 824 - Apprendre des villes d'ailleurs: situation de projet dans les villes d'Amérique du Sud Po 825 - Usages des espaces et travail de conception
S 812 - Milieux habités : transitions écologiques des milieux. Mutations : habiter et coexister	So 817 - Patrimoine industriel : Art / Architecture So 830 - Politiques du paysage, politiques du patrimoine So 835 - Formation langue et communication japonaises So 838 - Pratiques professionnelles du projet durable		

THÉORIES ET CRITIQUE

Ce thème offre à l'étudiant le cadre et les instruments d'une réflexion théorique sur la conception architecturale et sur le projet entendu comme une « pratique critique ». Cette interrogation s'appuie sur l'histoire des théories et la critique architecturales d'une part, les sciences de la conception d'autre part.

SÉMINAIRES	OPTIONNELS DE SÉMINAIRE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S 807 - Critique et histoire de l'architecture de la ville 2	So 811 - Amérique Latine: architectures, villes et sociétés	P 812 - La ville archipel P 820 - Conception architecturale numérique	Po 809 - Cartographier la ville contemporaine Po 810 - Infrastructures, réseaux, transports Po 821 - Systèmes numériques de la conception digitale
S 809 - Activités et instrumentation de la conception 2	So 825 - Informatique : image de représentation, image fixe So 826 - Informatique : image de représentation, image fixe So 834 - Utopies : architectures et idéologie (Préparation linguistique : anglais) So 840 - Comment dire ? L'architecture à l'épreuve de ses médiations		

VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ

Les enseignements regroupés dans ce thème traitent de problématiques urbaines sous l'angle des pratiques collectives et individuelles, et de l'évolution de la forme et de la structure de la ville à toutes les échelles. Ils s'intéressent aux représentations, formations et transformations d'architectures et d'aménagements destinés à l'usage quotidien : habitat, espaces de travail et lieux publics.

SÉMINAIRES	OPTIONNELS DE SÉMINAIRE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S 802 - APUS 1 : Architecture, projet urbain et sociétés 2	So 811 - Amérique Latine: architectures, villes et sociétés	P 805 - Villes d'Amérique Latine P 806 - L'édifice public P 807 - L'édifice public	Po 804 - Entre local et territorial : enjeux de projet en réseau de villes Po 805 - Programmation et conception Po 806 - Villes d'Amérique Latine
S 813 - La fabrique spatiale et culturelle des territoires durables 2	So 813 - Ville et architecture post-carbone So 814 - Usage, architecture et développement durable	P 812 - La ville archipel P 819 - Des structures d'accueil pour réfugiés.	Po 809 - Cartographier la ville contemporaine Po 810 - Infrastructures, réseaux, transports Po 824 - Apprendre des villes d'ailleurs. Situations du projet dans les villes d'Amérique du Sud
S 815 - Nouvelles pratiques politiques et esthétiques dans la ville	So 821 - Acoustique esthétique 2 So 827 - Perceptions et usages des espaces publics par l'image : situations internationales So 835 - Formation « langue et communication japonaises » So 838 - Pratiques professionnelles du projet durable	P 821 - Détours 1 / L'infraordinaire des métropoles Dakar- Kroll P 824 - Pratiques du projet urbain : Apprendre des villes sud-américaines.	Po 825 - Usages des espaces et travail de conception

ENSEIGNEMENTS NON THÉMATISÉS

SEMESTRE 8

M.8.7 – COURS DE CONSTRUCTION 2 (AU CHOIX)

CT801	Économie du projet
CT802	Sculpture tectonique
CT805	Aménagement urbain et changement climatique
CT806	Connaissances et interventions sur les structures du bâti ancien et le mode d'évaluation
CT810	Relevé numérique par lasergrammétrie
CT811	Réhabilitation et développement durable, pathologies et dysfonctionnements du bâtiment
CT820	Analyse constructive par la maquette
CT823	Le « BIM » au service du projet?
CT824	Réhabilitation/interventions sur le bâti ancien
CT825	Conception Facteur 4

M.8.7 – COURS DE DROIT

DC801	Droit de la construction - <i>obligatoire</i> -
TDDC	TD construction - <i>au choix</i> -

M.8.8 – HISTOIRE (AU CHOIX)

HA803	Sciences, techniques et spatialité
HA804	La société des métropoles 19 ^{ème} et 20 ^{ème} siècles
HA806	Architecture hospitalière
HA807	Histoire des jardins et des plantations urbaines
HA808	Du gothique au néogothique. Résonances médiévales dans l'architecture du XIX ^{ème} siècle en Angleterre et en France
HA810	La maison japonaise: interactions orient/occident

M.8.8 – PHILOSOPHIE (AU CHOIX)

PH801	Technique et lieux habités
PH802	Images en perspective : philo et sciences cognitives
PH803	L'Agora « philo et archi »

ENSEIGNANT(E)S

SEMESTRE 8

M.8.5 – GROUPES DE PROJET 2 (AU CHOIX)	
P802	M. MAZLOUMAN, J. GAUTEL, M. KERGOSIAN
P804	M. FENKER, P. VIRNOT, J. ZETLAOUI-LÉGER
P805	J-L. MORALES, V. LAGUIA, V. TABOADA, M. HOESSLER
P806	V. CORNU, D. AFANASSIEFF
P807	B. GAUDIN, O. GUYNOT DE BOISMENU
P808	D. HENRY, L. ADRIAN ARANEDA, P. HANNEQUIN
P809	R. DE MARCO
P812	R. BOURSIER, N. FÉVRIER
P814	J-M. COGET, L. MARIANI
P819	Y. MAHIEU, S. EBODE
P820	F. GUÉNA, E. LOCICÉRO
P821	O. BOUCHERON
P823	T. BABLED, J. SIGWALT
P824	M. BOURDIER, C. SECCI

M.8.5 – OPTIONNELS DE PROJET 2 (AU CHOIX)	
Po805	M. FENKER, P. VIRNOT
Po806	J-L. MORALES, C. PEDELAHORE
Po808	D. COUILLARD
Po809	L. LOPEZ
Po810	P. DUGUET
Po814	J-P. RIGAUD
Po815	G. BILLAUX
Po818	P. HILAIRE
Po819	V. POIRIER, A. ROLL
Po821	F. GUÉNA, D. HAMANI
Po823	A. LAPASSAT
Po824	C. SECCI, L. LOPEZ
Po825	B. WEBER, E. DANIEL-LACOMBE

M.8.6 – SÉMINAIRES THÉMATIQUES (AU CHOIX)

ARTS ET ESPACES

S801A C. ASLAN, L. FALZON, O. JEUDY

S801B Y. KNEUSE, M. MAZLOUMAN,
B. PIGOT, J. GAUTEL

S814 M. NEGRO, V. JOUVE,
H. REIP, S. NAVA

ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES

S810 S. BALEZ, D. HAMANI,
N. BELKADI

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

S804 R. DEMARCO, C. ZAHARIA,
J-P. ROBERT

S811 V. NÈGRE, K. BOWIE, M. GAIMARD

PATRIMOINE ET MUTATIONS

S808 A. D'ORAZIO, A. TUFANO,
I. IOSA, E. MACAIRE

S812 M. ANTONIOLI, A. TUFANO

THÉORIES ET CRITIQUES

S807 P. CHABARD, J. BASTOEN

S809 F. GUÉNA, A. DE BOISSIEU

VILLE, HABITAT, SOCIÉTÉ

S802 E. AMOUGOU, M. SAIDI SHAROUZ,
S. WACHTER, T. DELAVault LECOQ

S813 C. PEDELAHORE, J. JAUPITRE

S815 M. ANTONIOLI, I. IOSA, V. PIGNOT

M.8.6 – OPTIONNELS DE SÉMINAIRE (AU CHOIX)

ARTS ET ESPACES

So801 C. ASLAN

So803 A et B M. MAZLOUMAN, B. PIGOT

So804 D. COUILLARD

So805 G. BILLAUX

So817 G. ROUVILLOIS

So821 G. BILLAUX, J-P. RIGAUD

So824 L. ADRIAN ARANEDA, V. LAGUIA

So832 V. JOUVE, H. REIP

M.8.6 – OPTIONNELS DE SÉMINAIRE (AU CHOIX)

ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES

So822 S. BALEZ

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

So806 C-B. CHIU

So813 S. WACHTER, B. WEBER

So814 J. ZETLAOUI-LÉGER, E-D. LA-
COMBE

So817 G. ROUVILLOIS

So821 G. BILLAUX, J-P. RIGAUD

So830 C. ZAHARIA

So835 Y. TAKANO

So838 P. BLANDIN

PATRIMOINE ET MUTATIONS

So804 D. COUILLARD

So806 C-B. CHIU

So813 S. WACHTER, B. WEBER

So817 G. ROUVILLOIS

So830 C. ZAHARIA

So835 Y. TAKANO

So838 P. BLANDIN

THÉORIES ET CRITIQUE

So811 L. LOPEZ

So825 et So826 L. MARIANI, A. MORAND

So834 B. PATTERSON

So840 P. CHABARD, J. BASTOEN

VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ

So811 L. LOPEZ

So813 S. WACHTER, B. WEBER

So814 J. ZETLAOUI-LÉGER, E-D. LA-
COMBE

So821 G. BILLAUX, J-P. RIGAUD

So827 L. LOPEZ, M. SAIDI SHAROUZ

So835 Y. TAKANO

So838 P. BLANDIN

M.8.7 – CONSTRUCTION (AU CHOIX)

CT8o1	P. ALLUIN
CT8o2	R. ARLOT, M. LEYRAL
CT8o5	A. LIÉBARD
CT8o6	L. BERGER
CT81o	D. BEAUTEMS, D. HAMANI
CT811	M. LOPEZ DIAZ
CT817	N. BELKADI
CT82o	J. BERGNA, O. DROUIN, A. RAYNAUD
CT823	D. BEAUTEMP, D. HAMANI, V. MONIER
CT824	V. POIRIER
CT825	F. GAUBIN

M.8.7 – DROIT

DC8o1	A. BUSSERY (obligatoire)
TD8o1	A. BUSSERY
TD8o2	C. NICOLAY THIBAUD
TD8o3	J-B. EYRAUD
TD8o4	J-B. EYRAUD

M.8.8 – HISTOIRE (AU CHOIX)

HA8o3	R. MATAR PERRET
HA8o4	P. LEITNER
HA8o6	M. GAIMARD
HA8o7	B. NAVINER
HA8o8	A. BONDON
HA81o	S. DESCAT

M.8.8 – PHILOSOPHIE (AU CHOIX)

PH8o1	M. ANTONIOLI
PH8o2	A. TUSCHER DOKIC
PH8o3	J. JAUPITRE

ANNUAIRE ADMINISTRATIF

SERVICE DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE

Catherine COMET, responsable : 23 12
Bernard COIFFET, Licence 1, inscriptions : 23 13
Soraya SERGENT, Licence 3, stages Licence et Master : 23 21
Sébastien PETITJEAN, Licence 2 / Validation des acquis : 23 78
Agnès MIRANDEL, Master : 23 18
Patricia BERNAIX, Vie étudiante : 23 17
Laurence PROBST, Bi-cursus : 23 16
HMONP : 23 15
Marie-Françoise SOTTO, Post-diplômes - DSA / DPEA : 23 45
Capucine DESCATOIRE : Master et stages de Master

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Danielle HUGUES, responsable : 23 19
Justine SIMONOT : 23 27
Marie MALINOSKY : 23 20

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

ATELIER MAQUETTES

Marc FAYOLLE DE MANS : 23.44

ATELIER NUMÉRIQUE (site Cambrai)

Barmak LAHIJI : 01 40 05 56 44

BIBLIOTHÈQUE

Alexandra THELIER, responsable : 23 31

Damien DELAYE, Lucie TANGUY : 23 31

DOCUMENTATION

Didier TOURADE, coordination : 23 36

Sylviane CEDIA : 23 37

PÔLE IMAGE

Hervé JÉZÉQUEL , responsable : 23 40

Alain CHALU : 23 35

Marcelo MENDOZA : 23 47

VIDÉOTHEQUE

23 34